



GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Représentation permanente
auprès des Nations unies à Genève

47^{ème} session du Conseil des Droits de l'Homme

Point 3 – Dialogue interactif avec la Rapporteuse spéciale sur la promotion et la protection du droit à la liberté d’opinion et d’expression

Intervention de S.E.M. Marc Bichler, Représentant permanent du Luxembourg

1 ou 2 juillet 2021

Madame la Présidente,

Ma délégation remercie la Rapporteuse spéciale sur la promotion et la protection du droit à la liberté d’opinion et d’expression pour son rapport consacré à la désinformation.

L’accès numérique sans entraves à une information fiable est indispensable pour garantir un débat démocratique et pour lutter efficacement contre des menaces globales comme les pandémies et le changement climatique. Or, comme le souligne la Rapporteuse spéciale, certains régimes se servent de leur pouvoir discrétionnaire pour couper ou perturber la connectivité Internet afin de limiter la contestation politique, notamment pendant les élections.

Ma délégation se joint à votre constat que ces coupures d’Internet sont toujours des mesures disproportionnées pour lutter contre la désinformation : la solution réside non pas dans la répression de la liberté d’expression mais plutôt dans la promotion d’une information diversifiée, indépendante et respectueuse des droits humains. Bien que cette tâche incombe en premier lieu aux Etats, votre rapport a le mérite de mettre également en avant le rôle et la responsabilité grandissants des entreprises, dont le modèle économique et la politique de modération sont souvent incompatibles avec leurs obligations à cet égard.

Madame la Rapporteuse spéciale,

Pourriez-vous nous en dire plus sur les consultations multipartites que devrait organiser le Conseil des droits de l’homme pour mieux conceptualiser la protection de tous les droits humains à l’ère numérique ?

Je vous remercie de votre attention.

(228 mots)